

La Lettre de Haïti en Chœur



Numéro 2020-2

Juillet-Août 2020

Edito

S'il est vrai que la beauté pourrait sauver le monde, ce serait certainement parce qu'elle susciterait l'amour. L'amour est capable de prendre plusieurs formes dont celle de la solidarité avec les autres dans le respect de leur droits fondamentaux et de leur libre arbitre. C'est sur cette base que notre association, *Haïti en Chœur*, a été créée.



Nous n'avons pas voulu être une grosse association gérée par des salariés. Nous avons voulu au contraire être une petite association avec des adhérents dévoués qui aident bénévolement à son administration. Notre principe est d'apporter notre soutien à des projets qui naissent à l'intérieur même des communautés que nous soutenons. Ce soutien matériel ou financier doit être un investissement durable (constructions parasismiques et paracycloniques par exemple) capable d'encourager l'économie locale, l'amélioration de la vie des bénéficiaires sans tomber dans l'assistanat, capable aussi de décourager la culture de la gratuité au pays, la culture de l'attente salvatrice de l'étranger ou de la diaspora, et d'encourager la mémoire collective et historique du peuple haïtien.

Les projets financés s'éloignent donc de tout esprit paternaliste et s'insèrent dans une dynamique participative des locaux. Dynamique qui se concrétise sous forme de projets en retour comme l'importation de café d'Haïti ou d'oeuvres d'art et d'artisanat haïtien que l'on revend en France, ou de simples gestes de contre-dons venant des bénéficiaires de nos projets.

C'est là notre leitmotiv, c'est là notre ligne de conduite qu'il convient bien de rappeler pour répondre aux interrogations que notre action pourrait susciter. Merci à tous nos adhérents de nous avoir compris, d'avoir accepté de partager ces valeurs avec nous, de continuer à les promouvoir et de continuer à soutenir nos humbles actions au pays. Car même en cette période difficile de coronavirus, nous travaillons. En ce moment même deux projets sont en cours au pays dans deux écoles : l'assainissement de toilettes et la construction de la cuisine d'une cantine scolaire. Vous trouverez de plus amples informations dans les pages qui suivent.

Je vous remercie encore, prenez soin de vous et bonne lecture !

Martin Dumais, Président de Haïti en Chœur



Sommaire

Edito	p 1
Covid et éducation en Haïti	p 2
Vie de l'association	p 2
Continuité pédagogique à l'INDP	p 3
Nouveau bloc sanitaire à l'INDP	p 3
Projet de cuisine de cantine scolaire à l'école MOUNEPE	p 4
Adhérer à Haïti en Chœur	p 4

Le système éducatif dans le contexte de pandémie

La Covid-19 a fait son apparition dans un contexte où le secteur haïtien de l'éducation essayait tranquillement de se remettre du bouleversant épisode « peyi lòk » ayant privé les écoliers de plusieurs semaines de classe. A cause de la pandémie du nouveau coronavirus, les limites du système éducatif haïtien, ses sempiternelles faiblesses structurelles, sont donc révélées au grand jour.

Réduction des jours de classe ... Difficulté de continuer l'apprentissage à distance faute d'une alimentation fiable en énergie électrique et d'une connexion internet stable et accessible ... Appauvrissement de la population, donc des écoles et du corps enseignant ... Risque de perte des professeurs ... Possible décrochage scolaire des enfants qui étaient déjà en difficulté ...

Les familles ont fait leur possible pour assurer la continuité pédagogique, mais bien sûr en fonction du niveau scolaire des parents et des moyens matériels, les apprentissages des enfants sont de qua-

lité inégale. Dans cette situation, le Ministère de l'éducation nationale et de la Formation Professionnelle (MENF) a décidé que l'année scolaire en cours reprendra au mois d'août, pour deux mois.

La date du 10 août pour la reprise des cours a donc été retenue par le Ministère en vue de boucler l'année académique 2019-2020.

L'année scolaire 2019-2020 prendra fin le 9 octobre 2020 et l'année 2020-21 commencera le 9 novembre 2020.

Les examens de fin de 9e année (brevet des collèges) auront lieu du 12 au 14 octobre 2020.



La vie de notre association

Avec l'épidémie de Covid-19, un certain nombre d'événements associatifs ont été annulés ou reportés. Nous sommes malgré tout parvenus à maintenir la vie de notre association. Le bureau a continué à se réunir en visioconférence, même pendant le confinement.

Et surtout nos projets ont continué d'avancer. Nous avons obtenu les subventions nécessaires à la finalisation de nos projets de cantine scolaire à Mounepe et de rénovation des sanitaires à l'INDP.

Prochain rendez-vous : La FÊTE DES ASSOCIATIONS samedi 12 septembre à Epinay-sous-Sénart, à laquelle nous serons présents comme chaque année. C'est une occasion de rencontrer beaucoup de nos concitoyens et de les sensibiliser à notre cause, et pour certains d'entre eux de devenir sympathisants ou adhérents.

RECETTE HAÏTIENNE

Mijoté d'aubergine à la provinciale

- Prenez 3 belles aubergines, épluchez les et coupez les en rondelles
- posez les dans une casserole avec un filet d'huile d'olive, une pincée de poivre et du cube Maggi et des tomates (2 ou 3) émincées après les avoir épluchées, un oignon émincé
- un demi verre d'eau
- laisser cuire à l'étouffée avec un couvercle dessus pendant 20 minutes à feu moyen
- une fois que c'est cuit, écrasez selon votre goût
- faire revenir un peu de lardons fumés ou des crevettes et rajouter une branche de thym frais, ail écrasé selon votre goût
- puis rajouter la préparation précédente (avec l'aubergine) dans cette préparation
- laisser cuire à feu doux pendant 15 minutes
- vous pouvez déguster avec du riz ou de la semoule, selon votre choix !

Ermithe

Des nouvelles de nos écoles : l'INDP et le confinement

Un message du directeur de l'INDP sur la situation pendant le confinement

Cher(e)s ami(e)s d'Haïti en Choeur, bonjour !

Depuis le 19 mars dernier les écoles et les églises sont fermées. Les banques, les marchés et autres activités fonctionnent 3 fois par semaine. Tout le territoire est sous confinement, et sous couvre-feu de 8h du soir à 5h du matin. Les conséquences sont davantage de chômage, de famine, de besoins sanitaires, d'insécurité, de kidnappings et j'en passe. La ministre de la santé publique compte à ce jour 310 cas positifs, 20 morts et 19 cas guéris.

Dans cette situation très difficile, l'institution Notre Dame des Petits n'est pas restée inactive. Après plusieurs réunions, la direction de l'INDP a décidé de travailler avec ses élèves en formant des groupes direction-professeurs-parents-élèves par le biais de WhatsApp.

La direction et les professeurs donnent des leçons et des devoirs aux élèves 3 fois par semaine : ils viennent les chercher chaque lundi, mercredi et vendredi ; tandis que les professeurs passent à l'école chaque jour :

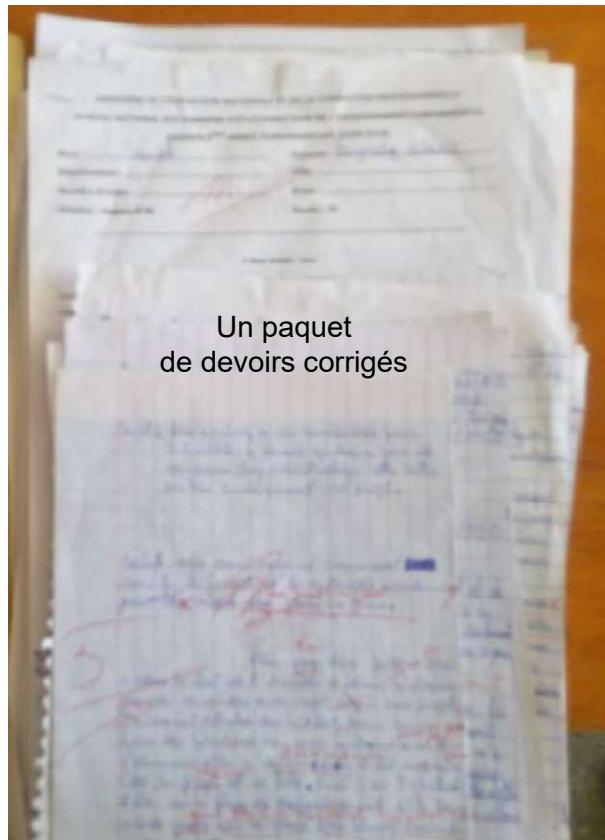
- 1- pour déposer des leçons et des devoirs pour les élèves.*
- 2- pour prendre les devoirs pour la correction.*
- 3- pour remettre les devoirs corrigés.*
- 4- pour recevoir les doléances des élèves et des parents.*
- 5- pour obtenir de la direction ses conseils et pour être informés de ses prises de décisions.*

Pour les notions qui ne sont pas claires et les explications qui s'avèrent nécessaires, les élèves posent des questions aux professeurs, qui leur répondent. Chaque semaine, la direction donne un programme minimal aux élèves.

Compte tenu de la cherté de la vie, la direction conjointement avec les professeurs n'a rien demandé aux parents. Mais les professeurs qui sont des pères et mères de famille réclament leur salaire à la direction parce qu'ils continuent à travailler.

Jean- Chénier Dumais,
Directeur de l'INDP

Jun 2020



Un paquet de devoirs corrigés



Le classement des devoirs déposés par les élèves



A l'entrée, les visiteurs se lavent les mains

Des nouvelles de nos écoles

Les sanitaires de l'INDP

Les travaux de rénovation des sanitaires de l'INDP étaient une priorité. Le coût total est de 6478 €. Nous avons obtenu une subvention du Collectif Haïti de France (CHF) de 70 %. Nous finançons le solde, soit 30 %. Les travaux ont pu commencer dès l'arrivée des fonds.

Cette modernisation est importante pour améliorer les conditions sanitaires de l'accueil des élèves. Les nouvelles installations sont conçues pour réduire au maximum les risques de transmissions de maladies. Un aspect auquel les familles, depuis le Covid, sont désormais très sensibilisées.

Nous vous tiendrons informés de la progression des travaux et de leur achèvement.



La cuisine de l'école Mounepe

Nous avons obtenu la subvention du CHF nécessaire pour mener à bien la réalisation d'une cuisine à l'orphelinat-école Mounepe.

Les travaux représentent la somme de 7326 €, financés à 70 % par la subvention (4884 €) et à 30 % par notre association. Soit 2442 € qui viennent de la caisse de l'association, qui rappelons-le a pour ressources propres les cotisations et dons et le produit des ventes en France d'artisanat haïtien.

La cuisine permettra à l'école Mounepe d'assurer de façon régulière et économique les repas des enfants de l'orphelinat et, au-delà, de tous les élèves de l'école. En Haïti, l'absence d'une alimentation régulière et équilibrée demeure encore souvent une cause importante d'échec scolaire.



Adhérez pour soutenir nos projets

L'adhésion est de 10 € par an. Vous pouvez aussi faire un don.

Vous pouvez adhérer :

- en ligne, par carte (prélèvement) via le site de l'association : [cliquer ici](#)
- ou par chèque, à l'ordre de «Haïti en Chœur», à l'adresse : 4 rue Sainte Geneviève 91860 Epinay-sous-Sénart

Le don à HAÏTI en Chœur ouvre droit à une déduction fiscale car notre association remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les adhésions et les dons sont indispensables pour nous permettre de continuer à faire avancer nos réalisations. Tous nos membres sont bénévoles et les frais de gestion sont réduits au minimum. Chaque euro donné est utilisé pour les réalisations sur place. C'est pourquoi nous pouvons faire beaucoup avec peu d'argent. Alors n'hésitez pas, adhérez, réadhérez !